



Collège représenté : **SALINIS Auch**

Candidat(e) : **Louise CASSAING**

« La liberté se gagne à coup sûr, mais aussi elle se défend. »
En effet, comme nous le dit Charles de Gaulle, la liberté, tout le monde la réclame, mais savons-nous vraiment le défendre? Parmi toutes ces libertés, il y en a une qui informe le monde : la liberté de la presse. On nous dit que la presse est libre d'informer, de dénoncer et de faire réfléchir. Pourtant, les propos racistes, haineux et diffamatoire sont interdits. Ces limites doivent garantir l'accès égal de tous à cette liberté. Elle a été acquise après un long processus. Pour autant de nos jours, peut-on être certain qu'elle est totalement protégée en France ?

Au XVI^e siècle, au temps des rois, la presse est très contrôlée. Sous la monarchie, il est impossible d'imprimer sans autorisation, et les livres sont vérifiés avant d'être publiés. Certains auteurs critiquent le pouvoir malgré les risques, comme Voltaire, qui dénonce l'absolutisme et l'intolérance religieuse dans ses écrits. Son engagement en faveur de la liberté d'expression est d'ailleurs souvent résumé par cette formule « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai pour que vous puissiez le dire ».

C'est seulement en 1789 que la Révolution française renverse l'autorité du roi. Pour la première fois, la liberté de la presse est reconnue comme un droit et inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Des personnes comme Camille Desmoulins et Jean-Paul Marat utilisent la presse comme une arme politique. Mais pendant le règne de Napoléon, la liberté de la presse recule très fortement. Victor Hugo, lui, continue de défendre cette liberté et utilise la presse pour dénoncer l'injustice. C'est grâce à des personnes comme lui, qui se sont battues nuit et jour pour défendre leurs opinions, qu'en 1881 la loi sur la liberté de

la presse voit le jour. Cette loi est encore aujourd'hui la base de la liberté de la presse en France.

La liberté de la presse s'est donc imposée peu à peu avec de grandes avancées puis quelques reculs au cours de l'histoire. Elle est encore aujourd'hui en évolution.

Donc, aujourd'hui, la liberté de la presse existe et est garantie par la loi de 1881 mais aussi par la justice. La justice protège les journalistes et empêche les abus contre la presse. Mais ce n'est pas tout : des institutions indépendantes, comme l'ARCOM, protègent cette liberté, tout comme des organisations de défense de la presse, françaises ou internationales, telles que Reporters sans frontières ou la Société des journalistes, qui dénoncent publiquement les atteintes à la liberté de la presse. Cependant, ce ne sont pas seulement la justice ou le journalisme d'enquête qui protègent cette liberté : ce sont aussi nous, citoyens, qui la protégeons en s'informant, en soutenant des médias indépendants et en développant un esprit critique.

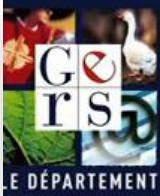
Même si beaucoup défendent cette liberté, d'autres la critiquent. En effet, certains estiment que la presse n'a pas le droit d'aborder certains sujets, comme la religion ou la politique, tandis que d'autres ne la comprennent pas et pensent que la presse va trop loin en manquant de respect envers des sujets sensibles. Certains expriment simplement leur mécontentement sur les réseaux sociaux, mais d'autres s'attaquent aux journalistes et peuvent provoquer des attentats, comme en 2015 où 3 terroristes se sont attaqués au journal Charlie Hebdo. Les terroristes ont provoqué près de 12 morts.

De plus, aujourd'hui, une très grande partie des médias français appartient à une poignée de milliardaires. En effet, 9 milliardaires possèdent plus de 80 % des médias français, comme Vincent Bolloré, qui possède CNews et Canal+, ou bien Bernard Arnault, qui a acquis des journaux comme Les Échos et Le Parisien. Ces personnes ont donc une très grande influence aujourd'hui sur ce qui est dit à la télévision, à la radio ou bien dans les journaux. La presse française est donc souvent critiquée, car de nos jours, très peu de voix sont totalement indépendantes des

grands capitaux. La liberté de la presse ne peut donc être libre si les journalistes ne sont pas indépendants.

Pour conclure, « **La liberté se gagne à coup sûr, mais aussi elle se défend.** ».

La liberté de la presse en France a une histoire longue et difficile. Elle a été gagnée et construite petit à petit. Aujourd'hui encore, il est très important de la protéger, car elle reste fragile. Cette liberté n'est pas acceptée par tout le monde, ce qui prouve qu'elle doit toujours être discutée, protégée et expliquée. La liberté de la presse est donc libre malgré des limites qui ont pour but de la rendre juste, responsable et équilibrée et qui sont indispensables pour respecter les valeurs de la démocratie et de la République car sans égalité et sans fraternité, cette liberté n'a pas de sens.



Candidates finalistes 2026



Collège Salinis	Auch	CASSAING Louise
Collège Jean Rostand	site Cazaubon	MIREMONT Éléa
Collège Carnot	Auch	ARPAJOU Lorlène
Collège Gabriel Séailles	Vic Fezensac	BROBST Yuna
Collège Mathalin	Auch	VINCENT Liesse